Pour le droit à la communication
Fapt la cgt

Flashinfo

Lien d'information mensuel de l'Union Fédérale des Retraités et retraitables

N° 05-mai 2018

L'UFR à 100 % et plus de ses forces organisées en 2017 :
Un atout nouveau pour prolonger et développer les luttes. allons à fond vers les 22 mai avec la fonction publique et 14 juin avec les retraités .

Gagner les 100 % de syndiqués dans notre UFR est significatif de l'attraction de notre activité et de la confiance placée par les retraités dans la CGT. C'est aussi un signe important de la volonté d'en découdre par l'action sur nos revendications. Alors, pas de pause ; on continue sur tous les fronts de la syndicalisation, de l'action et de la mise à disposition de nos propositions.
La CGT l'a dit, la CGT le fait. Elle ne cessera pas de proposer aux salariés et aux retraités d'investir toujours les mobilisations revendicatives et de les rendre les plus unitaires possibles. Faut dire que le gouvernement rajoute jour après jour des motifs de colère contre tous ceux qui ont le moins. Les riches peuvent dormir sur leurs deux oreilles. Gattaz est content et il en redemande. Jamais rassasié ! On paye et on paye et ils s'enrichissent toujours plus grassement. Le Président de la République et ses godillots se veulent intransigeants. C'est assez exemplaire avec la réforme de la SNCF pour laquelle l'intox se mêle allègrement aux mensonges éhontés : il n'y aurait quasiment pas de grévistes mais les trains ne roulent pas ; il n'y aurait pas de privatisation en vue mais il faut s'aligner sur les pays européens qui ont pris ce chemin là et à quel prix pour les usagers. Entre les luttes locales, d'entreprises, de services, de branches et celles convergentes nationales, il y a de plus en plus de monde à agir. Il y a 50 ans, 10 millions de grévistes, 400 000 adhésions à la CGT dont plus de 15 000 aux PTT (FAPT aujourd'hui) ont fait plier gouvernement et patronat qui répétaient à l'envi ne jamais céder. La question cruciale du rapport de forces dans le contexte d'aujourd'hui est bien la seule et bonne réponse sur laquelle il faut s'appuyer pour être sûrs de gagner. Ne soyons pas observateurs de ceux qui luttent, luttons tous en convergence à partir de nos propres préoccupations.

1er mai 2018 : une réussite

Plus de 210 000 manifestants dans des manifestations festives, dynamiques en famille et avec de très nombreux jeunes. Tous réunis pour dénoncer la politique du Patronat, de Macron et de son gouvernement. La CGT va continuer à œuvrer pour la convergence des luttes et pour gagner sur nos revendications. Nous ne lâcherons rien.

Réforme des retraites : danger !

Une réforme des retraités pourquoi faire ? Une fois de plus le gouvernement se sert des réformes régressives depuis 1993, que nous avons combattues, pour justifier une réforme qui va bouleverser tous les repères aussi bien pour les travailleurs que pour les retraités. Pourquoi un tel bouleversement alors que les comptes sont à l'équilibre ? A la suite de la rencontre avec M. Delevoye la CGT a des questions essentielles qui restent sans réponses : une réforme pour quel montant de pension, après quelle durée et à quel âge ? N'ayons aucune illusion, dans le collimateur il y a le système de solidarité et une nouvelle baisse du niveau des pensions. Plus que jamais l'heure est à la plus grande vigilance.

Chômage: Le travail précaire augmente

Les chiffres du chômage publiés par Pôle Emploi montrent une petite baisse de chômage en catégorie A (chômeurs n'ayant pas du tout travaillé dans le mois précédent) moins 1100 chômeurs en un mois, qui reste cependant à un très haut niveau soit 3 421 800 demandeurs d'emploi inscrits.
Pour autant le nombre de travailleurs précaires ne cesse d'augmenter, nous avons une hausse de 9.3 % en un an soit 2 200 600 demandeurs d'emploi inscrits dans les catégories B et C. La CGT dénonce la collusion entre le patronat et le gouvernement : pour l'un, le recours massif aux contrats précaires et le refus de faire reculer cette utilisation, pour l'autre, les ordonnances pour fragiliser les contrats et un nouveau projet de loi qui prévoit d'alourdir les sanctions contre les chômeurs. Le chantage à l'emploi précaire ne cesse pas : il vise celles et ceux qui cherchent du travail autant que celles et ceux qui en occupent un. La CGT appelle toutes et tous à se mobiliser pour faire valoir de nouveaux droits, à commencer par le droit au travail.

Justice : conflit d'intérêts à la cour de cassation

Selon la presse, trois magistrats dont le Président de la Chambre sociale de la Cour de cassation recevaient régulièrement, depuis plusieurs années, des rétributions pour participer à des conférences ou rédiger des articles. Ces magistrats ont pris part à la formation de jugement qui a rendu l'arrêt du 28 février 2018, très défavorable aux salariés de Wolters Kluwer et qui a beaucoup étonné les juristes. Il ne faut pas s'étonner ensuite que la jurisprudence de la chambre sociale de la Cour de cassation ait pris ces dernières années une orientation pro-patronale marquée.

Journée de solidarité ; perte d'autonomie, pour une vraie solidarité

Après avoir fait les poches des retraités, le gouvernement envisage de sabrer les jours de repos des salariés, avec une

nouvelle journée de solidarité. Pour la CGT la question de la perte d'autonomie concerne tout le monde et fait partie des risques qui doivent être couverts par la branche maladie de la Sécurité Sociale. Il faut créer un nouveau droit dans cette branche.

CSG : recueillir des milliers de signatures.

Nous ne résignerons jamais à la perte de pouvoir d'achat. C'est injuste ! Le 15 mars, à l'appel de 9 organisations nous étions plus de 200 000 dans les rues, preuve du profond mécontentement des retraités. La pétition unitaire s'inscrit dans la poursuite des actions passées et à venir. Elle sera remise aux parlementaires et au gouvernement. Nous avons besoin d'avoir des milliers de signatures pour exiger que le gouvernement et le parlement prennent, sans attendre, l'initiative d'une loi rectificative qui annule la hausse de la hausse de la CSG pour tous, mette fin au gel des pensions, décide de leur revalorisation. A nos stylos !

Loi asile immigration : On bosse ici ! On vit ici ! On reste ici !

Le gouvernement, comme sur d'autres sujets d'actualité, fait le choix de renforcer la vulnérabilité des individus, alors que les grévistes sans papier de 2008/2009 avaient obtenu des centaines de régularisations, le lundi 16 avril 2018 a débuté le débat parlementaire sur la loi « pour une immigration maîtrisée et un droit d'asile effectif ». 18ème loi en moins de 40 ans! Le projet du gouvernement est marqué par la suspicion vis-à-vis des migrants, la pénalisation et est attentatoire aux libertés fondamentales

Réforme de la justice : Pour une justice au service de l'intérêt général

Le projet de loi 2018-2022, s'inscrit dans les objectifs poursuivis avec des abandons, des externalisations, des privatisations de missions et une marchandisation des politiques publiques mises en œuvre par la justice. La CGT porte une autre conception au service des citoyen.ne.s, humaine, de proximité, égalitaire, protectrice en particulier des plus précaires, des plus fragilisés et des mineurs, au service de l'intérêt général. L'objectif de réinsertion doit être au cœur de la politique pénale. La CGT revendique, notamment, le développement des peines alternatives mises en œuvre en milieu ouvert. Le service public de la justice doit être pleinement assumé par l'État, avec les moyens humains, matériels et financiers afin de répondre aux besoins des citoyen-ne-s et usager-e-s, de réduire les inégalités sociales et d'améliorer les conditions de travail de ses personnels.

Libertés syndicales dans la Fonction Publique : les codes de déontologie ne doivent pas être des leviers d'asservissement

Au sein de la Fonction publique, les atteintes aux libertés syndicales, la répression et les menaces de sanctions sont des pratiques de plus en plus courantes et prennent des formes variées. Souvent, dans les différents ministères, des codes de « déontologie » sont utilisés comme des leviers d'asservissement d'un autre temps et d'atteintes à la liberté d'expression syndicale.

Loi de programmation militaire

Pas d'argent pour les besoins sociaux et environnementaux mais un budget défense conforme aux désirs de l'OTAN (organisation illégale au regard des lois internationales) et le budget annuel de la Défense devrait progressivement passer de 34,2 milliards à 50 milliards d'euros d'ici 2025. La CGT s'inscrit dans la lutte pour le désarmement dans le monde et notamment le nucléaire en étant acteur au sein du Collectif National « En marche pour la Paix » et invite à signer la pétition ; https://www.mvtpaix.org/wordpress/petitions/

Livret A : non à sa réforme

Détenu par 56 millions de personnes, il a toujours garanti une rémunération au moins égale à l'inflation. Or, à la demande de la Banque de France (pilotée par un ex haut dirigeant de la BNP), le ministère de finances annonce « que le taux du livret A n'aura plus vocation à couvrir celui de l'inflation ». Le gouvernement veut aller plus loin dans la banalisation du financement du logement social. INDECOSA CGT appelle l'ensemble du mouvement consumériste et syndical à se rassembler pour dénoncer cette manœuvre et revendiquer la mise en place d'un Haut Conseil de l'Epargne.

INTERNATIONAL

Stop à l'escalade guerrière en Syrie

La CGT condamne les frappes militaires exécutées contre la Syrie par la France, les USA et la Grande-Bretagne. Ces principales puissances militaires de l'OTAN, se sont affranchies des règles internationales. Ils violent l'article 42 de la Charte des Nations Unies qui attribue cette responsabilité au Conseil de Sécurité. Ils piétinent par leur action guerrière l'Organisation des Nations Unies. Cette escalade guerrière ne conduit à aucune solution pour la Paix et engendre des monstruosités. La CGT réclame la mise en œuvre de solutions politiques et diplomatiques basées sur le respect du droit international et la protection des populations civiles. Comme elle l'a exprimé dans son communiqué de presse du 12 avril, la CGT condamnera toujours l'utilisation d'armes chimiques.

Gaza : nouveau massacre par l'armée israélienne

Le vendredi 30 mars, les Gazaouis commémoraient la « Journée de la Terre », la grande marche pour le retour vers les terres confisquées par Israël.

Les deux millions d'habitants de Gaza, sont contraints de vivre dans 365 km2.

7 personnes sont tombées sous les balles de l'armée israélienne et plus de 1400 autres ont été blessées. La CGT condamne sans équivoque ce nouveau massacre.